

Paris, le 02 DEC. 2022

Madame la Présidente,

Conduire une lutte efficace contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme constitue, depuis de nombreuses années, une priorité des autorités françaises : le rapport d'évaluation de la France par le Groupe d'Action Financière (GAFI), paru en mai 2022, a d'ailleurs pleinement reconnu la qualité de notre action dans ce domaine. Néanmoins, dans un contexte où la criminalité financière se joue de plus en plus des frontières nationales, exploitant souvent les facilités qu'offre l'application des nouvelles technologies aux opérations financières, l'efficacité des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) pâtit de la forte hétérogénéité des dispositifs nationaux. Cette situation exige le renforcement d'une approche européenne du sujet. La France a pleinement soutenu la démarche de la Commission de présenter un ambitieux paquet législatif LCB-FT le 20 juillet 2021 et s'est employée à faire avancer les discussions sur les quatre textes le composant au cours de sa Présidence du Conseil de l'UE au premier semestre 2022.

Ce paquet prévoit notamment la création d'une nouvelle autorité européenne, l'Autorité de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux (ALBC-AMLA), qui est d'une importance capitale pour renforcer la crédibilité internationale de l'UE en matière de LCB-FT et protéger l'intégrité financière de notre marché intérieur. C'est pourquoi la France se félicite d'avoir obtenu un accord au Conseil à la fin de sa Présidence sur le projet de règlement portant création de cette autorité hors la question de son siège.

Plus particulièrement, la future AMLA contribuera à la mise sur pied d'un système intégré unique de surveillance en matière de LCB-FT, fondé sur des méthodes de surveillance communes et sur la convergence de normes élevées. Elle sera, en outre, chargée de superviser directement certains des établissements financiers les plus risqués qui opèrent dans un grand nombre d'États membres ; de suivre et d'assurer la coordination entre superviseurs nationaux ainsi que de soutenir la coopération entre les cellules nationales de renseignement financier.

Alors que les négociations sur le paquet LCB-FT se poursuivent, je souhaite vous faire part de la candidature de Paris pour accueillir le siège de la future AMLA.

Avec une implantation à Paris, la future AMLA pourra bénéficier de la proximité avec le Groupe d'Action Financière (GAFI) puisque son secrétariat permanent se trouve au sein des locaux de l'OCDE à Paris qui accueillent, en outre, les réunions plénières de cet organisme *à minima* deux fois par an. Il est indéniable que les synergies entre les deux entités seront importantes pour la qualité et la cohérence des standards internationaux et européens en matière de LCB-FT. Par ailleurs, la présence à Paris de l'Autorité européenne des marchés financiers et de l'Autorité bancaire européenne (dont le mandat, pour l'heure, couvre la LCB-FT) offrira des opportunités d'interactions intéressantes avec la future AMLA puisque les sujets d'intérêt commun seront nombreux et que certains des experts LCB-FT au sein de l'ABE aujourd'hui seront amenés à rejoindre l'AMLA demain.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

En outre, cette autorité ne peut être accueillie que par un Etat membre exemplaire en matière de LCB-FT. Le GAFI a attribué cette année un niveau de notation rarement égalé à la France dans son rapport d'évaluation. Ces très bons résultats font de Paris un candidat naturel pour héberger la future autorité européenne LCB-FT.

La proximité géographique avec Bruxelles et la qualité des connexions de transport avec l'ensemble de l'Europe sont, de surcroît, des atouts essentiels, permettant d'assurer un travail efficace avec la Commission européenne et facilitant la venue des représentants des superviseurs et des cellules de renseignement financier des 26 autres Etats membres de l'UE.

Soyez assurée, Madame la Présidente, de la détermination et de la disponibilité des autorités françaises pour accueillir dans les meilleures conditions la future autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuel MACRON

Copie :

Irène Tinagli, Présidente de la commission ECON

Juan Fernando Lopez Aguilar, Président de la commission LIBE

Eva Popetchva, rapportrice du projet de règlement AMLA à la commission ECON

Emil Radev, rapporteur du projet de règlement AMLA à la commission LIBE



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'UNION EUROPÉENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

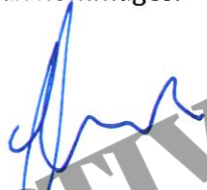
Le Représentant permanent

Bruxelles, le 5 décembre 2022

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une lettre de M. Emmanuel MACRON, Président de la République française, en date du 2 décembre 2022.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

P.O. 

Philippe LEGLISE-COSTA

Madame Roberta METSOLA
Présidente du Parlement européen

From: [DOVE Marie](#)
To: [SIMION Alina-Oana](#); [DROUET Barbara](#)
Cc: [MARTIN-LANG Sophie](#); [TINAGLI Irene](#); [LÓPEZ AGUILAR Juan Fernando](#); [POPTCHEVA Eva-Maria](#); [RADEV Emil](#); [SCHIAVINI Elisa](#); "Corinne Lancel"
Subject: Création d'une nouvelle autorité européenne : l'Autorité de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux (ALBC-AMLA) - Lettre de M. Emmanuel MACRON, Président de la République à Mme Roberta METSOLA, Présidente du Parlement européen
Date: 06 December 2022 09:49:47
Attachments: [22.12.05 - Lettre de transmission de M. Philippe Légiise-Costa à Mme Roberta Metsola.pdf](#)
[22.12.05 - Lettre de M. Emmanuel Macron à Mme Roberta Metsola.pdf](#)
Importance: High

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une lettre de M. Emmanuel MACRON, Président de la République adressée à Mme Roberta METSOLA, Présidente du Parlement européen.

Vous en souhaitant bonne réception,
Bien à vous,

Marie DOVE
Secrétariat Antici

Place de Louvain 14, 1000 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 229 86 78
GSM : +32 (0)499 79 10 34
<https://ue.delegfrance.org>



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'UNION EUROPÉENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*